

AVRIL 2024 - N° 536

# Le Védranais



**Compte administratif 2023**

**Budget primitif 2024**



Mesdames, Messieurs, chers Plédranais,  
J'espère que vous allez bien.

Le 26 mars dernier, le conseil municipal a voté le budget 2024.

Vous connaissez le contexte dans lequel nous avons voté ce budget de 11,2 millions d'Euros que je qualifierai de prudent.

Prudent parce que l'érosion de notre capacité d'autofinancement nous freine grandement.

Malgré nos efforts pour faire baisser les dépenses de fonctionnement, les charges augmentent plus vite que les produits. L'inflation, l'augmentation des salaires et des coûts de l'énergie nous compriment aujourd'hui. Je pense que beaucoup vivent la même chose à titre personnel.

Concrètement, les recettes ont augmenté de 4,6 % depuis 2019 pendant que les dépenses ont augmenté, elles, de 23,2 %.

A bien y regarder, il est rare que la Ville de Plédran touche ses taux, puisque la dernière augmentation a été votée il y a... 13 ans. pendant toute cette période, nous avons fait le choix de préserver le porte-monnaie des foyers Plédranais.

Nous avons fait de la résistance mais il faut se le dire : Ce n'est plus tenable si nous voulons conserver le même niveau de service.

C'est la raison pour laquelle, en conscience, nous avons proposé d'augmenter de 4% les taux actuels nous remettant ainsi dans la moyenne des villes de l'agglomération qui nous entourent.

A titre d'exemple, le propriétaire d'un bien dont la base locative est de 2000 € verra une augmentation de 35€/AN (hors augmentation des bases portée par le gouvernement).

Si on compare avec l'envolée des prix du paquet de cigarettes depuis 3 ans, cela permet de relativiser.

J'attire tout de même votre attention sur le fait que les recettes de la fiscalité directe locale tiennent compte de 2 facteurs : les bases et les taux

Pour les taux, je viens d'en parler. Mais je souhaite préciser que les bases foncières plédranaises ramenées au nombre d'habitants de la commune sont beaucoup moins élevées que la moyenne nationale.

Je veux aussi rappeler ici que si bon nombre d'entre nous n'avons plus à payer la taxe d'habitation, elle reste redevable pour les résidences secondaires et les logements vacants.

Devant le manque de logement, j'émetts donc le vœu que les propriétaires de logements vacants profitent du moment pour remettre leur bien sur le marché, grâce aux différentes aides à la rénovation.

Ce budget est également prudent parce que notre niveau d'endettement est élevé, malgré un délai de remboursement de la dette de 5,5 années par habitant. Un délai sur lequel il faudra être vigilant avec notamment l'obligation d'augmenter notre capacité d'autofinancement.

Les équipements communaux ont un coût et il faut les financer. Pour rappel, l'annuité du groupe scolaire pèse pour 54% sur le total de la dette, celle de l'UPC pour 19% et les autres programmes d'investissement 27 %. Pour votre pleine information, le prêt sur le groupe scolaire s'éteindra en 2031.

Avec toutes ces données, notre responsabilité est d'avancer prudemment, en espérant que 2024 nous réserve de bonnes surprises du côté de l'inflation et des prix de l'énergie.

Dans le doute, je prendrais l'expression suivante pour le compte de la Ville :

« Prudence est mère de sureté »

Je vous souhaite un bon mois d'avril.

Stéphane Briend, Maire

**LE PLÉDRANAIS :** Diffusion 3300 exemplaires

**Contact à la mairie pour le Plédranais :**

Sophie Boitard, 02 96 64 34 29, mairie@pledran.bzh

**Directeur de publication :** Stéphane BRIEND

**Membres de la Commission Communication :**

Olivier Colliou, Annie Kerboull, Nicolas Billaud, Marie-Ange Bourseul, Michel Morin, Katie Prat, Jean-Marie Mounier, Christophe Tanchon (suppléant : Eric Chateau)

**Maquette & Rédaction :** Sophie Boitard et Rachel Le Balch (référentes mairies). Mairie de Plédran, service communication - 02 96 64 34 29

**Réalisation et Impression :**

Communicolor - Plédran - 02 96 42 24 85

**Crédits photos :**

Mairie de Plédran, Associations

**Régie publicitaire :** Communicolor Plédran

**Distribution :** Mairie de Plédran - www.pledran.bzh  
Tél. 02 96 64 34 20 • ISSN 1291-1852

**ABONNEMENT pour les non Plédranais :**

20,00 € pour 10 numéros. Contactez la Mairie.



mairie@pledran.bzh

**Plédranais de mai 2024**  
au plus tard le **mercredi 17 avril**  
Distribution à partir du 15 mai

**Plédranais de juin/juillet 2024**  
au plus tard le **mercredi 22 mai**  
Distribution à partir du 16 juin

**RAPPEL**

Tout article remis en mairie **après la date indiquée** à chaque numéro du Plédranais **ne pourra être publié.**

**Ceci afin de respecter les délais de fabrication et de distribution.**

• **Taille photos : 300 ko minimum**

• Pas de photo d'internet, ni Facebook (trop petites, de mauvaise qualité)

• Des articles en fichier word ou texte





# Conseil Municipal du 26 mars 2024

## FINANCES

### ■ COMPTE DE GESTION 2023 - BUDGET GENERAL

Le Conseil Municipal APPROUVE le compte de gestion du budget général 2023 de Monsieur le Comptable Public du Service de Gestion Comptable de Saint-Brieuc.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

### ■ COMPTE DE GESTION 2023 - BUDGET ANNEXE EHPAD BEL ORIENT – IMMOBILIER

Le Conseil Municipal APPROUVE le compte de gestion du budget annexe de l'EHPAD Bel Orient – Immobilier 2023 de Monsieur le Comptable Public du Service de Gestion Comptable de Saint-Brieuc.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

### ■ COMPTE DE GESTION 2023 - BUDGET LOTISSEMENT DES COTEAUX

Le Conseil Municipal APPROUVE le compte de gestion du budget Lotissement des Coteaux 2023 de Monsieur le Comptable Public du Service de Gestion Comptable de Saint-Brieuc.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

### ■ COMPTE ADMINISTRATIF 2023 - BUDGET GENERAL

Le Conseil Municipal, en l'absence du Maire, APPROUVE le compte administratif 2023 pour le budget général en fonctionnement et en investissement.

Vote : « pour » = 25, « contre » = 3 (M Morin, Y Gillet, JM Déjoué), « ne prend pas part au vote » = 1 (M. le Maire)

### ■ COMPTE ADMINISTRATIF 2023 - BUDGET ANNEXE EHPAD BEL ORIENT - IMMOBILIER

Le Conseil Municipal, en l'absence du Maire, APPROUVE le compte administratif 2023 pour le budget annexe de l'EHPAD Bel Orient –

Immobilier en fonctionnement et en investissement.

Vote : « pour » = 28, « ne prend pas part au vote » = 1 (M. le Maire)

### ■ COMPTE ADMINISTRATIF 2023 - BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT DES COTEAUX

Le Conseil Municipal, en l'absence du Maire, APPROUVE le compte administratif 2023 pour le budget annexe Lotissement des Coteaux en fonctionnement et en investissement.

Vote : « pour » = 28, « ne prend pas part au vote » = 1 (M. le Maire)

### ■ AFFECTATION DE RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2023 - BUDGET GENERAL

Le Conseil Municipal DÉCIDE d'affecter la somme de 1 000 000 euros à l'article 1068-excédent de fonctionnement capitalisé.

Vote : « pour » = 26, « abstention » = 3 (M Morin, Y Gillet, JM Déjoué)

### ■ AFFECTATION DE RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2023 - BUDGET ANNEXE EHPAD BEL ORIENT – IMMOBILIER

Le Conseil Municipal DÉCIDE d'affecter la somme de 133 285,00 euros à l'article 1068-excédent de fonctionnement capitalisé.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

### ■ TAUX 2024 DES TAXES DIRECTES LOCALES

Compte-tenu de la conjoncture économique et du fait que les taux n'ont pas été augmentés depuis 10 ans, il est proposé d'appliquer une augmentation de 4% sur les 3 taxes.

Le conseil municipal ADOPTE les taux suivants pour 2024 en matière de fiscalité directe locale :

- Taxe sur le foncier bâti : 44,89 %
- Taxe sur le foncier non bâti : 101,06 %.
- Taxe d'habitation (résidences secondaires et logements vacants) : 23,94 %.

Vote : « pour » = 26, « abstention » = 3 (M Morin, Y Gillet, JM Déjoué)

### ■ BUDGET PRIMITIF 2024 - BUDGET GENERAL

Le Conseil Municipal APPROUVE le budget primitif 2024 de la commune (budget général) : 7 272 740 € en fonctionnement et 3 937 430 € en investissement.

Vote : « pour » = 26, « contre » = 3 (M Morin, Y Gillet, JM Déjoué)

### ■ BUDGET PRIMITIF 2024 : EHPAD BEL ORIENT (IMMOBILIER)

Le Conseil Municipal APPROUVE le budget primitif 2024 EHPAD Bel Orient (immobilier) : 161 520 € en fonctionnement et 464 770 € en investissement.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

### ■ RÉOUVERTURE DU BUDGET ANNEXE « LOTISSEMENT DES COTEAUX »

Ce budget avait été clôturé par délibération le 28/11/2023 ; toutefois, suite à la demande de rachat de son terrain émanant de l'un des acquéreurs du lotissement des Coteaux, il est demandé au Conseil Municipal d'annuler la clôture de ce budget.

Le Conseil Municipal AUTORISE le Maire à annuler la clôture du budget annexe « Lotissement des Coteaux » au 1<sup>er</sup> janvier 2024 et à effectuer toutes les démarches inhérentes nécessaires et ANNULE la délibération n°2023-10-FIN1 en date du 28 novembre 2023 inhérente à la clôture du budget annexe « lotissement des Coteaux ».

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

### ■ BUDGET PRIMITIF 2024 : LOTISSEMENT DES COTEAUX

Le Conseil municipal, a adopté le budget primitif 2024 du lotissement des Coteaux : il s'équilibre en dépenses et en recettes de fonctionnement à 35 500,08 € et en dépenses et en recettes d'investissement à 0,00 €.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

## MARS 2024

### Permis de construire

- > COLOMBIER Cyrielle, 25 rue des Lilas, Construction d'une maison individuelle de plain-pied et d'un carport
- > GLEYO/BOGAERS, 17 rue de la Belle Issue, Construction d'une maison individuelle avec garage et carport
- > GICQUEL Christophe, 22 Le Rotoué, Rénovation et extension d'un garage existant
- > SCI APLVB, 1 rue des Compagnons, Construction d'un bâtiment artisanal, pose de panneaux photovoltaïques en toiture

### Déclarations préalables

- > EDF ENR, 1 La motte, Installation d'un générateur photovoltaïque
- > RIBARDIERE Thomas, Le Clos Saint-Maurice, Détachement de 3 lots à bâtir
- > EDF ENR, 5 rue des Primevères, Installation d'un générateur photovoltaïques
- > GERMENOT Guillaume, 13 rue Van Gogh, Pose de volets roulants électriques
- > TIRE/BOURSERIE, 32 rue du Pont Aubry, Création d'une extension
- > GUILLOU Isabelle, 2 rue du Menhir, Réalisation d'une toiture en ardoise synthétique
- > BAUSSON Jacques, 6 rue de l'Orchidée, Construction d'un abri de jardin en annexe
- > BAUSSON Jacques, 6 rue de l'Orchidée, Construction d'une véranda

- > DURAND Jérôme, 23 rue des Prés Bernard, Construction d'un carport en extension de l'habitation
- > MORICE Christophe, 49 rue du Val, Relevé de la clôture existante en parpaing enduit
- > TASQUIN Justine, 8 rue de la Bessière, Construction d'un abri de jardin
- > PLUSQUELLEC Yvan, 8 rue du Clos Georget, Construction d'un abri de jardin
- > DIVOURON Robert, 3 allée des Cormorans, Implantation d'une pergola autoportante
- > MORIN Jean-François, 5 La Ville à la Bille, Implantation d'une clôture en liti
- > NAN Delphine, 14 rue de Sencie, Remplacement de 2 chassis de toit
- > FERRANDIN Geoffrey, 14 Le Haut Madray, Installation d'une unité extérieure d'un chauffe-eau thermodynamique

### Permis de démolir

- > TIRE/BOURSERIE, 32 rue du Pont Aubry, Démolition d'une partie de hangar (environ 70 m²)
- > MORICE Christophe, 49 rue du Val, Démolition d'un préau de stockage de matériel
- > SCI LELEUX, 2 rue Fulgence Bienvenue, Démolition totale d'un hangar, conservation de la dalle
- > GAEC de la Ville Auffay, 43 La Ville Auffay, Fosse à liser géomembrane de 25/25 m protégée par une clôture de 2 mètres en grillage rigide

## Etat Civil

### Naissance

- DESTREE Eden, 5 bis rue des Bruyères.

### Décès

- DANTEC Marcel, 92 ans, 12 la Maison Neuve.
- HINAULT Marie-Odile née ROUXEL, 71 ans, 30 rue des Lilas.
- DANIEL Michelle née GARNIER, 75 ans, 15 rue Théodore Botrel.
- COLOMBIER Eric, 62 ans, 6 impasse du Clos Pilé.
- SOULIÉ Giselle née TALIBERT, 87 ans, Le Grand Hirel.
- MAHÉ Lucienne née HODAYER, 91 ans, 10 rue Bel Orient.



Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3<sup>ème</sup> mois suivant. Cette démarche est **obligatoire**. Une attestation de recensement est délivrée lors de l'inscription. Cette pièce est nécessaire à la constitution des dossiers de candidature aux examens, aux concours et aux permis de conduire.

Après avoir procédé au recensement, le jeune sera convoqué pour accomplir la journée défense et citoyenneté (JDC).

**Se munir du livret de famille, d'une pièce d'identité de l'enfant et d'un justificatif de domicile.**

## INFOS

# HORAIRES



- **Mairie**: Tél. 02 96 64 34 20  
Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h30. Samedi (permanence) : 9h-12h.
- **Service Urbanisme/Foncier** : ouvert le matin, uniquement sur rendez-vous l'après-midi
- **Horizon**: Tél. 02 96 64 30 30  
Lundi, mardi, jeudi : 13h30-17h30 et mercredi, vendredi : 9h-12h et 13h30-17h30
- **Médiathèque** : Tél. 02 96 64 35 35  
Lundi : 15h-18h, mercredi : 10h-12h et 14h-18h, vendredi : 16h-19h, samedi : 10h-12h et 14h-17h.

- **CCAS**: Tél. 02 96 64 34 22  
Lundi, mercredi : 8h45 à 12h et 13h30 à 17h30, vendredi : 8h45 à 12h  
Permanence de Mme le Moual : mercredi après-midi de 14h à 17h, sur rendez-vous uniquement
- **CIAS Saint-Brieuc Armor Agglomération : Antenne Centre** - Tél. 02 96 58 57 00  
13 avenue Pierre Mendès France  
22950 TREGUEUX.
- **Police Municipale**: Tél. 02 96 64 34 25  
Permanence tous les matins de 11h à 12h.

## Les travaux réalisés par les agents des services techniques

■ Les agents du service Espaces Verts ont commencé les tontes des pelouses et poursuivent l'entretien des différents secteurs.

Les plantations d'arbres et aménagements ont été terminés, ainsi que les semis des jachères fleuries.



■ Du mobilier urbain réalisé par Jean Luc et installé dans la cour de l'école élémentaire du groupe scolaire Letonturier.

## Les travaux des entreprises

■ Le ravalement de la salle Horizon est terminé.



■ L'entreprise SCLA a procédé à l'installation d'un plateau multisports aux Côteaux.



## Services Techniques

### Les Brèves

## Données radar Pédagogique :

### > Rue Anatole Le Braz :

Sens entrée agglomération, posé pendant 15 semaines

- **Limitation 50 km/h**

- Nombre de véhicules entrants : 37 079

- Nombre de véhicules sortants : 34 918

- Vitesse moyenne sens entrant : 44.94 Km/h

- Vitesse moyenne sens sortant : 52.03 km/h

### > Rue de la Ville Jossot :

Sens Pont de la Fossaie vers la Villette,

posé pendant 10 semaines

- **Limitation 50 km/h**

- Nombre de véhicules entrants : 14 741

- Nombre de véhicules sortants : 16 283

- Vitesse moyenne sens entrant : 45.17 Km/h

- Vitesse moyenne sens sortant : 47.70 km/h



## Horaires tontes et bricolage

Pour les Côtes d'Armor, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

➤ **les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30**

➤ **les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h**

➤ **les dimanches et jours fériés de 10h à 12h**

(arrêté préfectoral du 27 février 1990)

## VENTE DE MUGUET le 1<sup>er</sup> mai uniquement

Autorisation exceptionnelle de la mairie pour vendre du muguet sur la voie publique


### En principe, vous devez :

→ Vendre uniquement du **muguet sauvage** cueilli dans les bois (sans emballage, non accompagné d'autres fleurs)

→ Vendre en **petite quantité**

→ Ne pas vous installer à **proximité d'un fleuriste** et ne pas utiliser de table ou de tréteaux

→ Ne pas constituer un danger ou une gêne pour les piétons et les véhicules

 Consultez votre mairie pour connaître les conditions de vente

## INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE

**Prochaines élections Européennes :  
dimanche 9 juin 2024**

**Etes-vous inscrit sur la liste électorale ?**

**Date limite d'inscription  
vendredi 3 mai 2024**



**N'hésitez pas à consulter le site du service public :  
« interroger sa situation électorale »  
pour connaître votre dernier lieu d'inscription.**

**Vous avez emménagé sur Plédran?** Pensez à vous inscrire sur la liste électorale  
Muni(e) de votre carte d'identité ou passeport et d'un justificatif de domicile récent

→ en mairie

→ en ligne sur le site « [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) »

→ par courrier (compléter Cerfa 12669\*02 ou 12670\*02 (pour les Européens) en mairie ou sur internet).

**Vous déménagez et quittez Plédran?** Pensez à vous inscrire sur la liste électorale de votre nouveau domicile !  
La radiation sera ensuite effectuée d'office sur la liste de Plédran.

**Vous avez déménagé sur la commune?** Pour recevoir votre courrier électoral, n'oubliez pas de prévenir le service des élections en mairie.

## Présentation PLUi Vendredi 26 avril à 18h30 salle Horizon Réunion publique

Suite à l'arrêt projet en date du 29 février dernier, le dossier est accessible au grand public sur le site internet de l'agglomération <https://www.saintbrieuc-armor-agglo.bzh/>



## Espace Jeunes

**Afin d'améliorer la qualité de service de l'Espace Jeunes, nous avons besoin de votre aide !**

Nous vous invitons à participer à une enquête visant à recueillir vos retours d'expérience et/ou vos suggestions sur notre service pour rendre notre local encore plus dynamique et adapté à vos besoins.

Que vous soyez actuellement adhérents, non-adhérents ou anciens adhérents, ou que vous soyez parents d'un adolescent concerné (11-17 ans), votre avis nous est précieux. Vos réponses nous intéressent et seront essentielles pour nous aider.

Le questionnaire est anonyme et confidentiel. Il ne vous prendra que quelques minutes à remplir, mais votre contribution aura un impact durable sur nos actions futures.

Vous pouvez accéder au questionnaire en ligne en scannant le QR Code ci-contre avec votre téléphone portable ou en cliquant sur le lien disponible sur notre Facebook « Local Jeunes ». Vous pouvez également remplir le questionnaire directement à l'Espace Jeunes de Plédran.

**Retour du questionnaire  
pour le 30 avril 2024.**

Nous vous remercions sincèrement pour votre participation et votre engagement. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions ou des commentaires.

Étude réalisée par Maëva Gicquel, étudiante en BUT Carrières Sociales parcours animation sociale et socioculturelle à l'IUT de Rennes.

L'étudiante, avec la validation de la Mairie, certifie que l'ensemble des



informations et données récoltées par les réponses à ce questionnaire ne seront pas utilisées ou diffusées en dehors de ce cadre.



**Stéphane BRIEND,**

Maire de Plédran

vous convie à la commémoration de la Seconde Guerre Mondiale  
du 8 mai 1945

**le mercredi 8 mai à 10h30 au monument aux Morts**

Cette commémoration sera suivie d'un vin d'honneur à la mairie  
(salle du Conseil Municipal)

Rendez-vous à 10h en mairie



## Programme **Visites de quartiers**

**SAMEDI 27 AVRIL 2024**

9h **Rdv rue de Champagne**

- Lotissement de la Garenne - rue de Champagne - rue de Gascogne

10h **Rdv face aux ateliers municipaux**

- Lotissement du Haras - rue de Normandie - rue de Bretagne - rue Saint Maurice

11h **Rdv La Croix Bude**

- La Croix Bude - Villeneuve - rue du Menhir

**SAMEDI 4 MAI 2024**

9h **Rdv salle des Coteaux**

- Nouveau lotissement des Coteaux

10h **Rdv au carrefour**

- La Fontaine Cadio et rue Louis Guilloux

11h **Rdv en bas de la rue de la Lande des Pins**

- Rue Anatole le Braz - lotissement la Lande des Pins

La suite du programme des visites dans le prochain *Plédranais*.



# mosaik

**Pôle Enfance et Famille**

6, rue des Écoles - 22960 PLÉDRAN - 02 96 42 24 70  
mosaik22@orange.fr - [www.mosaikpledran.fr](http://www.mosaikpledran.fr)

Horaires d'ouverture :

- Lundi au jeudi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.
- Vendredi : de 8h30 à 12h30.

Adhésion annuelle : 7 € par foyer.



## Programme à venir

>>> **Mercredi 17 avril : Repas partagé.** Repas concocté par la brigade de l'atelier cuisine - Tarif invité : 6 €/adulte et 3 €/enfant. RDV à 12h30 à Mosaik.

>>> **Lundi 22 avril : Bois Ludik :** Atelier duo (grand) parent / enfant à partir de 6 ans. Initiation à la création d'objets en bois - Tarif : 10 € / duo - De 14h à 17h - RDV à l'atelier du bois Ludik au Légué.

>>> **Mercredi 24 avril : Balade à poney :** Tarif 6 € / enfant, 2 groupes : 10h/11h et 11h/12h - RDV à Equi 22 à Yffiniac.

>>> **Samedi 27 avril : Armoripark :** Amusez-vous dans ce parc familial aux multiples activités. Départ en car à 10h devant l'école publique Letonturier. Retour vers 18h - 55 places disponibles - Tarif : 7 € / adulte et 6 € / enfant de 4 à 7 ans et 2 € / enfant de moins de 4 ans.

>>> **Jedi 2 mai : Cinéma « Kung Fu Panda 4 » :** Tarif : 3 € / Personne RDV à 13h30 à Cinéland.

**Vendredi 24 mai**

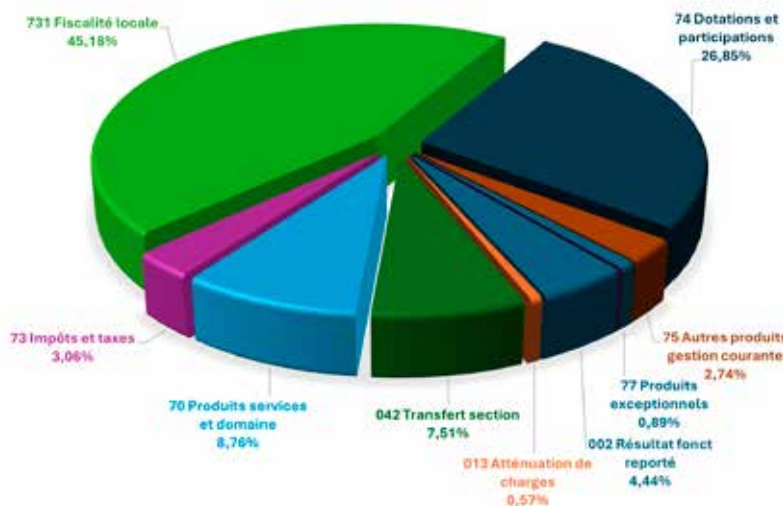
## Assemblée générale

Vendredi 24 mai à 18h30 se tiendra l'Assemblée Générale de l'association Mosaik : rapport moral de 2023, rapport d'activité et perspectives de l'association, puis entrée des nouveaux membres au sein du Conseil d'Administration et enfin élection des membres du bureau.

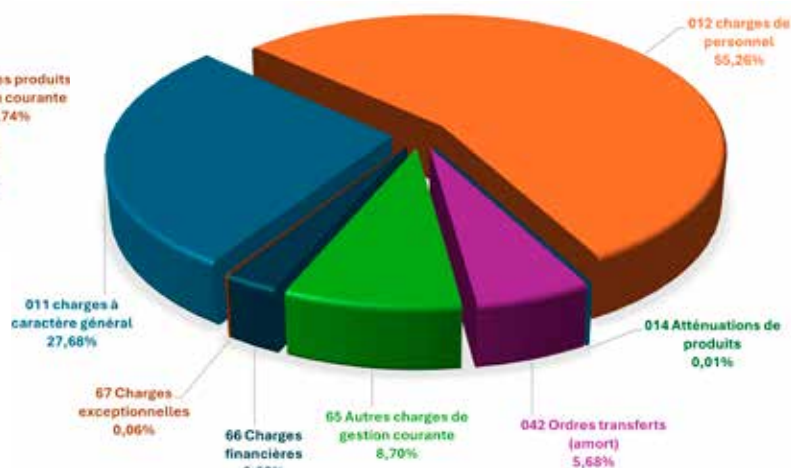
# BUDGET COMMUNAL 2024

## COMPTE ADMINISTRATIF 2023

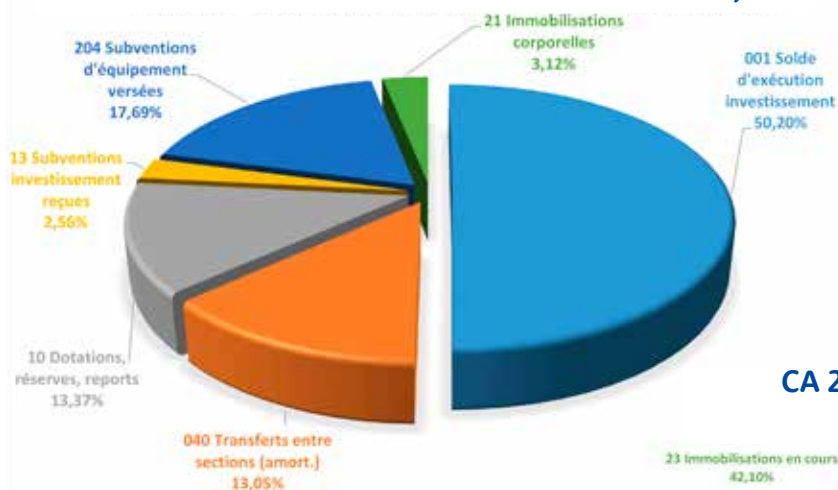
Répartition des recettes de fonctionnement 2023 :  
7 992 579,14 €



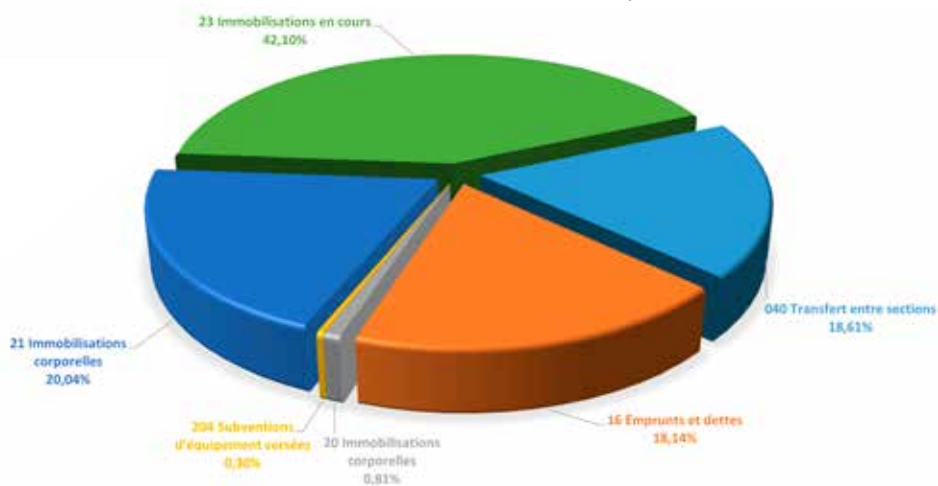
Répartition des dépenses de fonctionnement 2023 :  
6 498 583,52 €



CA 2023 - Recettes d'investissement : 2 826 450,65 €



CA 2023 - Dépenses d'investissement :  
3 226 694,45 €





**Axe 1**

Une Ville accueillante, bienveillante, éco-responsable

**925 987 €**



- Mairie – Aménagement du rez-de-chaussée
- Entourage plan d'eau Horizon / platelage
- Rénovation thermique groupe scolaire des Coteaux
- Rénovation thermique et esthétique salle Horizon travaux, toiture, assises gradins

**Axe 2**

Une Ville épanouissante, de projets, incitatrice

**161 156 €**



- Pôle Enfance Famille
- Aménagement intérieur

**Axe 3**

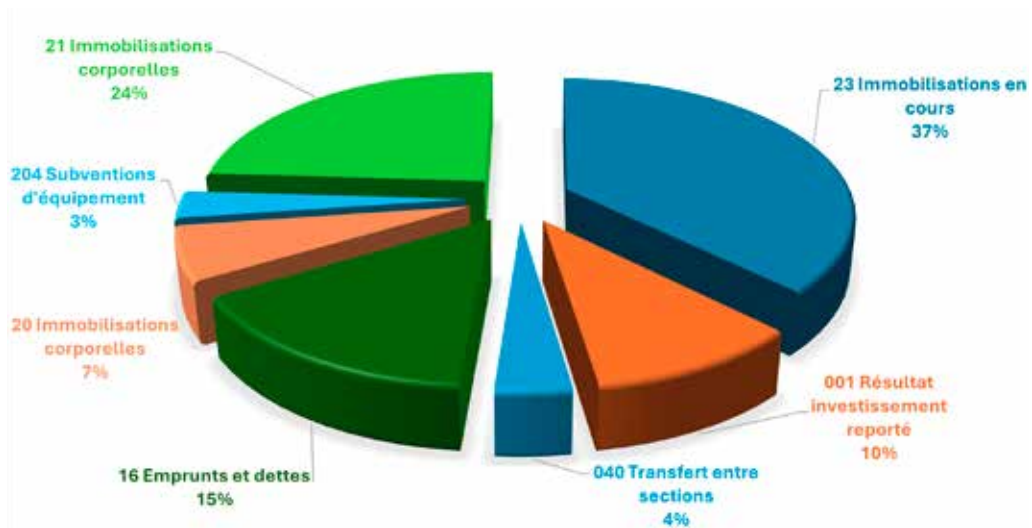
Une ville respo et d'action

**5 400**

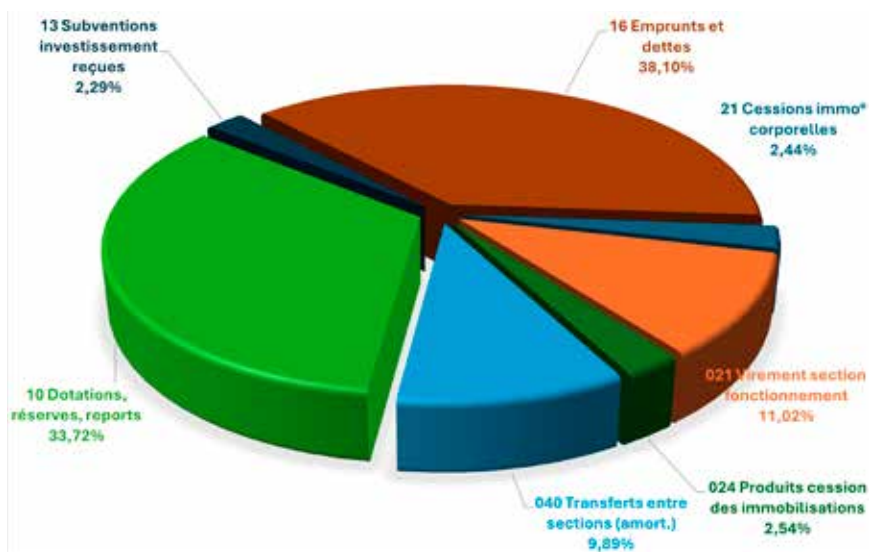
- Mise au budget « Budget participatif citoyen »

# BUDGET 2024

## Dépenses d'investissement : 3 937 430 €



## Recettes d'investissement : 3 937 430 €



**6 910 habitants**

Population municipale au 1<sup>er</sup> janvier 2024

**1 891 388 €**

de dotation de l'État

**3 341 855 €**

Impôts et Taxes

onsable  
ns  
€  
t du  
cipatif

**Axe 4**

Une ville culturelle, sportive, de santé

**232 000 €**

• Plateau sportif les Coteaux

Etudes : • Salle omnisports • Maison médicale

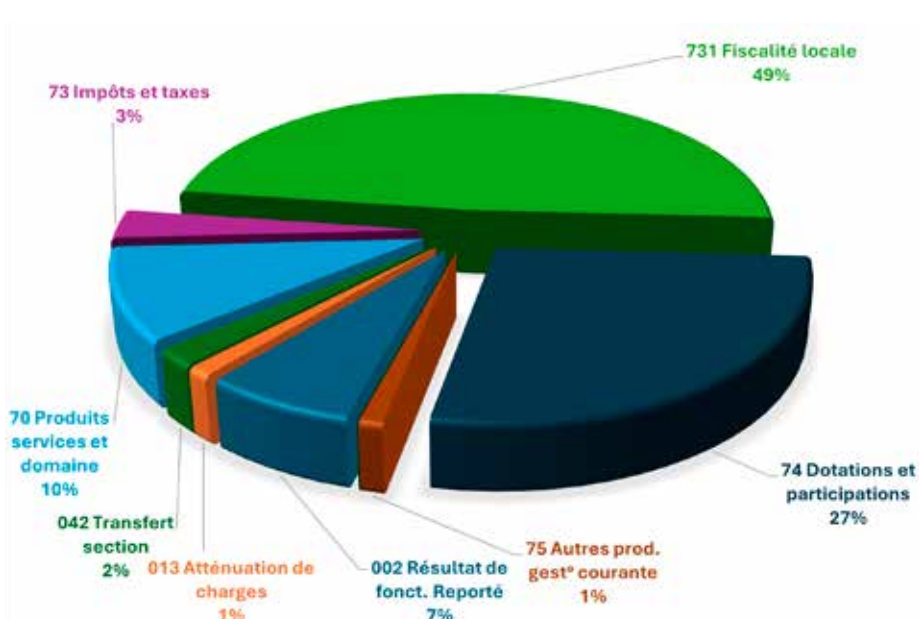


**Voirie et chemins**

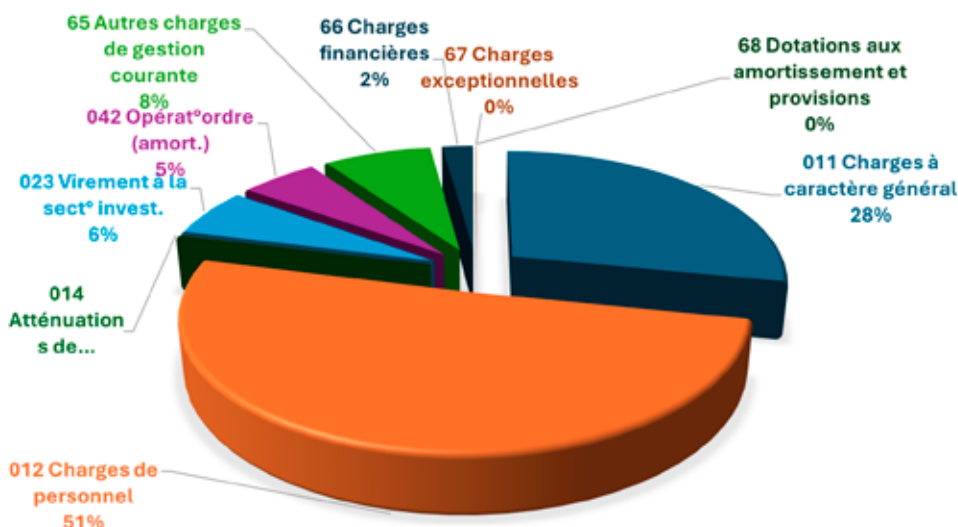
**254 000 €**



**Recettes de fonctionnement : 7 272 740,00 €**



**Dépenses de fonctionnement : 7 272 740,00 €**



**1 493 995 €**

Excédent de fonctionnement de 2023

**6 910 987 €** soit 1 000 €/habitant

Encours de la dette municipale au 31/12/2023

# Mieux comprendre les taxes locales

## Taxe foncière sur le bâti

Vous êtes propriétaire, vous êtes à ce titre redevable de la taxe foncière. Cet impôt dû chaque année, se divise en deux catégories : la taxe foncière sur les propriétés bâties et la taxe foncière sur les propriétés non bâties.

Avec la taxe d'habitation, la taxe foncière fait partie des impôts locaux dont le produit vise à alimenter le budget des collectivités locales. Elle comprend plusieurs taxes dont la taxe sur l'enlèvement des ordures ménagères. Contrairement à la taxe d'habitation, seuls les propriétaires doivent s'acquitter de la taxe foncière. Par ailleurs, elle concerne aussi bien les logements occupés que vides (sauf exceptions).

Tout immeuble construit est soumis à la taxe foncière sur les propriétés bâties, à deux conditions :

- elles doivent être inamovible,
- elles doivent entrer dans la catégorie des véritables bâtiments, aménagements compris.

Sont donc imposables les biens suivants : les locaux d'habitation, les parkings, le sol des bâtiments et terrains formant une dépendance indispensable et immédiate d'une construction, les bâtiments commerciaux, industriels ou professionnels, toute installation industrielle ou commerciale, tout terrain à usage commercial ou industriel ou utilisé, dans certaines conditions, pour la publicité.

### Comment est calculée la taxe foncière ?

Valeur locative cadastrale/2  
x  
Taux d'imposition déterminés par les collectivités territoriales

### Trois composantes entrent en compte dans le calcul de la taxe foncière :

- ✓ La valeur locative cadastrale\* (valeur locative brute) à laquelle on déduit 50 % de charges fictives,
- ✓ Le taux d'imposition voté par les collectivités locales,
- ✓ Le coefficient de la revalorisation de la valeur locative, fixé chaque année par la Loi de Finances.

- La valeur locative cadastrale représente en fait le montant du loyer annuel que toucherait le propriétaire s'il mettait le bien en location. Pour le calcul de la taxe foncière sur les propriétés bâties, on déduit 50% de charges fictives, pour retenir le loyer net de charges.

Taxes foncières 2023		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Propriétés bâties	Taux 2022	43,16 %	%	0,882 %	0,0858 %	11,44 %	0,31 %	
	Taux 2023	43,16 %	%	0,882 %	0,0829 %	12,50 %	0,349 %	
	Adresse							
	Base	1557		1557	1557	1557	1557	
	Cotisation	672		14	1	195	5	887
	Cotisation lissée							
	Adresse							
	Base							
	Cotisation							
	Cotisation lissée							
Cotisation 2022	628		13	1	166	5		
Cotisation 2023	672		14	1	195	5	887	
Variation	+7,01 %	%	+7,69 %	0 %	+17,47 %	0 %		

## Ma petite forêt

### Opération nettoyage des bords de route

L'association « Ma petite forêt » propose sa quatrième action citoyenne de nettoyage des bords de route à Plédran : **samedi 20 avril**, rendez-vous à 10h sur le parking de l'aire de covoiturage de La Croix Denis, à côté du camp de Péran.

Lors des dernières opérations, nous avons ramassé jusqu'à 500 litres de déchets. Essayons d'en faire encore plus pour préserver l'environnement à Plédran.

Amenez vos bottes, vos gants et votre gilet fluorescent !

Pierre-Yves Boillet.

ma.petite.foret.pledranaise@gmail.com



## Secours populaire

**BRADERIE MAI**  
**OUVERT A TOUS**  
**LES SAMEDIS**  
**11 & 25**  
**DE 9 H A 12 H**  
**LES MERCREDIS**  
**15 & 29**  
**DE 14 H A 17 H**

**6 RUE DES ECOLES PLEDRAN**



## Association Arts Plastiques

L'association des Arts Plastiques de Plédran organise un stage à l'attention des enfants de 6 à 11 ans pendant les vacances de Printemps.

Le stage aura lieu de 14h à 16h30 les :

**Lundi 22 avril**

**Mardi 23 avril et**

**Mercredi 24 avril**

Au programme : Dessin, peinture, graphisme, volumes....

Coût du stage 30 € + 10 € d'adhésion

Pour tous renseignements  
 et pour s'inscrire s'adresser au  
 06 33 63 99 13 ou  
 aapp.association@gmail.com



## Festival de théâtre

**Bonne humeur et convivialité étaient au rendez-vous, les trois spectacles ont beaucoup plu aux 120 spectateurs qui se sont déplacés sur ces deux jours de festival.**

La troupe plédranaise d'Azad & Cie proposait deux pièces : "ART" de Yasmina Reza et "Un temps de chien" de Brigitte Buc, quant à la troupe du Cercle Plaintenais, elle proposait sa première création intitulée "Ecoute toi quand je te parle" écrite par Ketty de Larrinaga.

Nous sommes très heureux d'avoir apporté notre modeste participation à l'animation de la commune.

C'était à priori la première fois qu'il était joué du théâtre dans la salle des Coteaux, et nous avons pu constater qu'elle avait toutes les qualités requises pour cela.

La troupe Azad & Cie remercie encore toutes les personnes qui se sont déplacées, la municipalité pour la mise à disposition de la salle et le personnel communal.

Il est fort probable qu'en 2025 nous vous proposons la deuxième édition de ce festival !



# Le Challenge Canicrossbreizh est de retour !



CANICROSSBREIZH  
Vivons l'émotion !

**Le Challenge Canicrossbreizh revient cette année les 4 et 5 mai 2024 !  
Deux jours de folie avec 15 courses, des plus petits aux plus grands !**

Cette année, nous changeons de site. Nous retournons sur le site Horizon, en bas des terrains de foot. Le spectacle sera, comme toujours, au rendez-vous ! Canicross, canitrottinette et caniVTT seront représentés. Nous attendons plus de 300 binômes pour vous faire vibrer durant ces deux jours de compétition ! Si vous êtes canicrossseur amateur et que vous souhaitez vous mesurer aux meilleurs de la discipline ou juste prendre un shoot de plaisir avec votre chien sur nos sentiers, vous pouvez vous inscrire sur la plateforme ffslc.fr, rubrique calendrier des courses (il n'est pas nécessaire d'avoir une licence, il faut cependant respecter le règlement de la FFSLC, notamment en matière de vaccination du chien).

Pour cet événement, nous avons besoin de bénévoles. Alors, si vous avez aimé faire partie de notre team bénévoles pour les Championnats du Monde et/ou au Challenge 2023, n'hésitez pas à revenir passer un beau week-end à nos côtés ! Pour cela, rien de plus simple, vous pouvez nous contacter au 06.20.91.49.81 ou par mail à l'adresse :

[canicrossbreizh@gmail.com](mailto:canicrossbreizh@gmail.com).

Restauration et buvette sur place.

Jeux pour enfants.

Entrée gratuite.



SAM  
**04**  
MAI

10:00	Canitrottinette
10:00	Canicross Hommes
11:30	Canicross Femmes
14:30	Canicross Benjamins
15:00	Canicross Minimes
15:30	Canicross Cadets
16:30	Canicross Hommes
17:30	Canicross Femmes
18:30	CanivTT

DIM  
**05**  
MAI

08:30	CanivTT
09:10	Canicross Benjamins
09:30	Canicross Minimes
10:00	Canicross Cadets
10:30	Canitrottinette
11:30	Canicross Hommes
12:00	Canicross Femmes
12:45	Canibaby
13:00	Podiums Enfants
14:30	Relais
15:15	Podiums
16:00	Pot de l'amitié



ENTRÉE LIBRE & GRATUITE  
RESTAURATION SUR PLACE



## Tennis

C'est avec plaisir que ce sont déroulées les finales de ce dimanche 10 mars, merci aux finalistes à tous les joueurs, au juge arbitre, aux bénévoles et à la municipalité pour son soutien (trophées offerts). Sportivement CS Tennis Plédran.



Dominique Colson Professeur, Gaëtan Leboucher (Plérin), Magalie Paranthoën Co-Présidente, Yann Le Bigot (Hillion/Yffiniac), Jean-Michel Josse Co-Président.



Mewen Le Helloco, Elouann Laouenan (Loudéac), Julien Quéré (Plaintel), Bruno Faucher (Plérin), Olivier Bardouil (Plérin), Jean-Michel Josse Co-Président, Magalie Paranthoën Co-Présidente, Dominique Colson Professeur et Olivier Colliou adjoint en charge des sports.

## Mémoires vivantes du Cyclo-sport plédranais

### Deux octogénaires qui pédalent toujours avec autant de passion

Bernard Chatté, 81 ans et Claude Lanoé, 80 ans, sont les vétérans du Cyclo-sport plédranais (Côtes-d'Armor). Ils racontent leurs débuts dans le cyclotourisme et leur vision actuelle de ce loisir, insistant sur la camaraderie et l'amitié et l'esprit d'équipe qui existent dans le club.

En vrais passionnés de la petite reine, Bernard Chatté et Claude Lanoé, membres du Cyclo-sport plédranais (CSP), pratiquent le cyclotourisme depuis de nombreuses années. « J'ai commencé à faire du vélo à la fin des années 1970, à l'amicale cyclotouriste briochine (ACB). Lors de sorties, avec Jean Baudet, Paul Hellio et Guy Meyniel, nous étions une petite quinzaine, confie Claude Lanoé, 80 printemps, plus jeune d'un an que son ami. J'ai fait de la compétition au Club cycliste moncontourais. J'ai ensuite arrêté le vélo à cause de mon travail et je me suis aperçu qu'il me manquait quelque chose. J'ai donc repris pour retrouver un équilibre psychologique. »

À son actif, la participation à trois Paris-Brest-Paris, son meilleur temps établi est 71 heures et il a participé également à quatre Bordeaux-Paris. Sans oublier les nombreux brevets et sorties du club.



Bernard Chatté et Claude Lanoé entourés de Roland Guillet et Guy Guillot (président)

### Le vélo, vecteur de lien social

Quant à Bernard Chatté, il a débuté sa carrière sportive en s'adonnant au football pendant quatre ans. Puis il s'est aussi laissé séduire par la petite reine, allant même jusqu'à créer un club cyclo à Carhaix (Finistère). « Je suis arrivé à Plédran en 1976, où j'ai intégré le club local. J'en ai d'ailleurs assuré la présidence de 1989 à 1996, avant de passer la main à Gérard Rault. Cette période m'a permis de connaître des gens, de me créer du lien social. »

Le cyclotouriste accompli a gravi trois fois le Tourmalet, l'Alpe d'Huez, le Galibier et une bonne partie des massifs des Vosges, du Massif central et du Jura. Ce qui peut paraître énorme pour beaucoup d'entre nous, sonne comme une évidence pour lui. « Depuis trente

ans, quand je pars avec ma caravane, j'emène mon vélo et j'en fais tous les jours ».

Selon les deux amis, l'analyse qu'ils font quand ils sillonnent les routes de France, « aujourd'hui, la principale préoccupation des cyclotouristes, ce sont les voitures car il n'y a plus beaucoup de respect. A contrario, cette activité sportive apporte énormément. Il n'y a plus de différence sociale sur le vélo. »

### « Cela nous rend plus forts et solidaires »

Quant à Guy Guillot, président du club cyclos et de ses 48 licenciés, il est ravi d'avoir dans ses rangs deux membres avec une telle longévité. « Claude et Bernard sont des références pour l'association et c'est très important. Ils nous montrent le chemin à suivre et nous prouvent que faire partie d'un club est une véritable richesse, cela nous rend plus forts et solidaires vis-à-vis des soucis quotidiens. »

Pour illustrer son propos, il rappelle d'ailleurs un fait divers qui a profondément marqué le Cyclo sport Plédranais « lorsque des cyclos ont eu un accident qui aurait pu avoir des conséquences dramatiques, à Quessoy. Ils ont été renversés par une voiture et Claude faisait notamment partie du groupe ».

## Randonnée solidaire

**Dimanche 2 juin, rejoignez La Douce Echappée ; un rendez-vous convivial et festif pour venir en aide aux personnes souffrant de TCA**

Le 2 juin 2024, l'association Solidarité Anorexie Boulimie qui accompagne les personnes souffrant de Troubles du Comportement Alimentaire, appelés plus communément TCA, organise La Douce Echappée.

Cette randonnée solidaire qui propose 2 parcours - sans difficulté - de 8 et 12 km a pour objectif de sensibiliser :

- le grand public à cette « épidémie silencieuse » aujourd'hui très répandue,
- les pouvoirs locaux sur la situation alarmante en côtes d'armor, territoire dépourvu de structures de soins spécialisées.

Il est urgent de faire bouger les lignes et de mobiliser. Nous avons besoin de votre aide : 1 Français sur 10 est concerné, seconde cause de mortalité chez les 16 - 24 ans.

**Echappez-vous le temps d'une matinée en participant à la Douce Echappée**, un rendez-vous convivial et festif au cœur de la vallée briochine.

**Inscription obligatoire avant l'événement et informations sur [www.sab22.fr](http://www.sab22.fr)**

**Tarifs : 8 € pour les adultes  
4 € pour les enfants**



## APEL-OGEC Saint-Maurice

Les jardiniers sont dans les starting blocks, le mois de mars a vu la **vente de plants** (diverses variétés de tomates et de courges) battre son plein, au total 861 ont été vendus. Cette année encore, ces ventes vont permettre l'**acquisition de matériel informatique pour les classes**.

**Les matinées travaux** du mois de mars, à l'aide des parents bénévoles, ont eu un avant goût de printemps, au programme : taillage des haies, désherbage... et toujours dans la bonne humeur !

Le mois de mars, c'est aussi la période des **portes ouvertes de l'école**, qui ont permis aux nouvelles et futures familles de découvrir l'établissement, l'équipe enseignante mais aussi les associations qui étaient présentes pour l'occasion.

Avec l'arrivée du printemps, c'est également l'ouverture

des apéros en terrasse et quoi de mieux que du saucisson pour accompagner cela, une **vente de plusieurs recettes de saucissons** se tiendra jusqu'au 7 mai, à vos commandes!

Sortez vos agendas ! Il est déjà temps de penser à notre **prochaine kermesse qui aura lieu le dimanche 23 juin** dans la cour de l'école primaire : au menu dès 12h notre désormais traditionnel "Cochon Grillé" lancera les festivités avant l'ouverture de nos nombreux stands à 14h !

**Contacts :**

**Mail :** [ogec.saint.maurice@mail.com](mailto:ogec.saint.maurice@mail.com) ou

[apel.saint.maurice.pledran@gmail.com](mailto:apel.saint.maurice.pledran@gmail.com)

**Tél. :** Cédric 06.77.07.06.78 ou Xavier 06.78.97.96.19

**Facebook :** [ecole.saint.maurice.pledran](https://www.facebook.com/ecole.saint.maurice.pledran)





## ■ ECOLE SAINT-MAURICE

### **A la découverte de ma future école**

Avant que l'heure de la rentrée sonne, ce sont les tout petits qui viennent découvrir, en douceur dans la classe, les joies de la maternelle. Accompagnés de leurs parents ou grands-parents, ils viennent prendre possession des lieux en commençant à malaxer la pâte à modeler, en testant les coins jeux, en écoutant une histoire dans l'espace regroupement, en utilisant avec plaisir tout le matériel mis à leur disposition.



Un temps de qualité qui leur permet de mettre une belle image sur le mot ECOLE qu'ils entendent tant à la maison et qui leur donne une bonne raison d'attendre cette fois leur VRAIE RENTRÉE.

### **JE PRÉPARE MA RENTRÉE EN MATERNELLE...**



L'école propose des temps d'intégration aux futurs écoliers  
un lundi ou jeudi par mois de 17h à 17h45.

Votre enfant, âgé d'au moins 2 ans (aux dates des séances choisies) peut venir avec vous-même, un membre de sa famille ou son assistante maternelle.

**Lundi 13 mai 17h - 17h45**  
**Lundi 6 juin 17h - 17h45**

Pendant 45 min, des activités dans la classe seront proposées en douceur à votre enfant afin de le familiariser avec l'univers de l'école.

**Renseignements et inscription : Stéphanie Pierré**  
**N° : 07 88 62 85 30 ou [eco22.st-maurice.pledran@e-c.bzh](mailto:eco22.st-maurice.pledran@e-c.bzh)**



## ■ ECOLE MAURICE ET MARIA LETONTURIER

### Atelier fresque

Suite à la visite de l'exposition « l'art en boîte » à la médiathèque de Plédran, les élèves de la classe de moyenne et grande section d'Isabelle Le Méhaut ont créé une fresque à la manière de l'artiste Dubuffet sur le thème du corps, thème développé cette année dans le cadre du congrès national de l'AGEEM intitulé « en corps/encore ».

La fresque est actuellement exposée dans la salle de motricité de l'école maternelle et sera déplacée pour être présentée au palais des congrès de Saint-Brieuc à partir du mercredi 3 juillet 2024.



### Porte ouverte

**La filière breton-français du groupe scolaire Letonturier de Plédran, vous propose une porte ouverte le vendredi 19 avril 2024 de 17h à 19h.**

Les familles qui souhaitent scolariser leur enfant en filière bilingue pourront visiter les lieux, découvrir le matériel pédagogique spécifique, rencontrer les enseignants mais également découvrir les atouts de cet enseignement bilingue. Au sein de ces classes, les écoliers suivent les mêmes programmes que les élèves en monolingue mais la moitié des matières est en breton, l'autre en français. Vous pourrez ainsi rencontrer Morgan Le Diuron, enseignante en maternelle avec Béatrice Le Corre (atsem de la classe) et Florent Le Goux, enseignant en élémentaire pour découvrir le fonctionnement de la filière. Les nouvelles inscriptions en maternelle bilingue sont ouvertes aux enfants nés de 2019 à 2021. Il est d'ailleurs établi qu'apprendre une deuxième langue de façon précoce est un bon moteur d'apprentissage.



### Inscriptions Ecole Maternelle

Afin de préparer au mieux la rentrée scolaire 2024, la directrice de l'école demande aux parents qui souhaitent scolariser leurs enfants en maternelle en 2024/2025, de prendre contact avec l'école dès que possible.

Tous les enfants nés en 2022 peuvent être inscrits pour la rentrée prochaine.

**Tél : 02 96 42 26 33 - 6 rue des Écoliers**



## Portes ouvertes au Groupe Scolaire Maurice et Maria LETONTURIER

**Le samedi 1<sup>er</sup> Juin, de 9h30 à 12h30**, l'école maternelle publique du bourg ouvrira ses portes. Cette matinée a pour but de faire connaître, aux nouveaux et futurs parents, les locaux et le fonctionnement du Groupe Scolaire par le biais d'expositions de photos et de films. Ce sera aussi l'occasion de discuter avec l'équipe éducative des divers projets pédagogiques.



## Gwiñver à la découverte de Andorre

Andorre est une petite principauté indépendante située entre la France et l'Espagne, dans les Pyrénées. Elle est connue pour ses stations de ski et sa réputation de paradis fiscal encourageant la vente hors taxes. Andorre-la-Vieille, la capitale, compte plusieurs boutiques et bijouteries sur l'avenue Meritxell, ainsi que plusieurs centres commerciaux. La vieille ville, quartier de Barri Antic, abrite l'église romane de Santa Coloma et son beffroi circulaire.

### C'est à vous !

Faites nous voyager avec Gwiñver...  
On attend vos photos.



## Marché le samedi matin

**Place de la Mairie de 8h à 12h30**

Vos commerçants habituels vous y attendent avec le sourire et la qualité de leurs produits.

### >>> **vie économique**

## Nouveau stand sur le marché

Depuis samedi 23 mars, il y a un nouveau stand sur le marché : Gurvan Merpault, poissonnier (St-Alban).



## Petites annonces



■ Location Barnum 12m x 6m (80 personnes inclus 5 tables, 10 bancs, lumières et compteur électrique), montage et démontage par mes soins avec l'aide de trois autres personnes.

Location pour le week-end du vendredi soir au dimanche soir (330 €). Caution 300 € chèque non encaissé, acompte 100 € pour bloquer la réservation.

**Tél. : 02 96 42 26 81 ou 06 62 41 81 37**

■ Vends vélo pliant. Prix raisonnable

**Tél. : 02 96 42 26 81 ou 06 62 41 81 37**

■ Vends Scooter électrique, 4 roues, pour personne à mobilité réduite. État neuf. Prix à débattre

**Tél. : 02 96 42 46 25 ou 06 33 59 92 10**

■ Vends combinaison de ski taille 12 ans. Couleur bleu ciel et blanche. État neuf, servie 3 fois. Prix 150 € - Sur Plédran

**Tél. : 06 27 43 31 81**

## Le mot de la Minorité

### Belvédère

Lors des élections municipales de 2020, la liste conduite par Monsieur Le Maire, prévoyait de « réaliser un belvédère en bois ». L'objectif était parait-il, de voir le Val André à partir du point le plus élevé dans le Bois. Progressivement, les élus municipaux que nous sommes, n'ont plus eu de nouvelles de cette promesse faite lors des échéances municipales. Il faut dire que ce projet coûtera cher s'il est adapté à tout public comme il doit l'être. La question de son utilité est même posée puisqu'on aperçoit le Verdelet à partir du quartier des Coteaux. Nous le pensions donc abandonné.

Que ce projet de campagne électorale ne voit apparemment pas le jour durant ce mandat, nous a plutôt satisfait. Il semble enterré mais peut-être réapparaîtra-t-il après 2026 puisqu'un terrain est réservé au PLUI.

Parmi les projets avortés, on peut aussi citer « la Maison Gallèse » qui serait destinée à devenir « Maison médicale ». Certaines communes proches de Plédran, ont réussi ce type de projet mais elles n'ont pas commencé par acheter un bâtiment, qui plus est assez inadapté pour ce type de destination. Voilà un achat qui pèse lourd dans les finances communales. Ne faudrait-il pas mieux tout simplement revendre cette maison ?

Nous devons aussi constater que l'achat des terrains de l'Ecole St-Maurice a contribué à limiter les capacités d'action de la ville de Plédran puisqu'on n'en fait rien. De plus, ces terrains nécessitent d'être désamiantés, d'où un surcoût important pour les rendre utilisables.

A cette liste déjà longue et couteuse en acquisition de terrains et maisons, il faut rajouter l'achat à des prix très au-dessus de l'estimation des Domaines, des

différentes parcelles qui composent la Cité des jardins qui bordent la Place Julien Tanguy. Là encore, Mr Le Maire nous a évoqué différentes hypothèses mais rien ne se concrétise.

Pour ces achats, Monsieur le Maire évoque à chaque fois des projets pour mieux faire passer la pilule de ces opérations mais la ville de Plédran est désormais face à des difficultés budgétaires.

Pour ces acquisitions sans projets mûris, il existe l'Etablissement Public Foncier Régional qui dépend du Conseil régional de Bretagne. Celui-ci peut acheter les terrains pour la commune dans l'attente qu'elle murisse leur devenir. Pourquoi n'y a-t-on pas fait appel ???

## Le mot de la Majorité

### Le défenseur des droits : Un service de proximité unique et gratuit

Être élu, c'est aussi avoir des devoirs de conseils auprès de nos administrés. C'est ce que nous vous proposons ce mois-ci dans notre expression libre en vous présentant le Défenseur des droits qui désigne à la fois l'institution et la personne qui la dirige. Un dispositif unique de protection des droits et libertés. Son rôle est de protéger les droits si l'institution ne dispose pas de pouvoir propre de sanction. La force de son action repose sur la qualité de son expertise et l'impartialité de ses décisions. Pour mener à bien sa mission, le Défenseur des droits traite les réclamations qui lui sont adressées en proposant des solutions adaptées et agit en faveur de l'équité pour tous les publics à travers l'information, le développement de partenariats et la proposition de réformes de textes de loi. Enquêter, proposer un règlement à l'amiable, formuler des recommandations, présenter ses

observations devant les juridictions et demander des poursuites disciplinaires font partie de ses principales compétences pour mener à bien sa mission. Mais c'est aussi et surtout une approche collaborative qui s'appuie sur un réseau de partenaires de terrain (administrations, entreprises, partenaires sociaux, intermédiaires de l'emploi, collectivités territoriales, bailleurs publics et privés, associations...) et peut aussi s'inscrire dans le cadre de conventions de partenariats formalisées. Le Défenseur des droits s'appuie sur un réseau national de délégués et constitue un service de proximité unique, qui compte près de 570 bénévoles, présents sur l'ensemble du territoire, y compris l'outre-mer. Ils assurent des permanences dans les préfectures, mairies, maisons du droit et de la justice notamment. A Saint Brieuc, vous pouvez directement prendre rendez-vous à la maison

France services - rue de Genève auprès de Mr Jean-Yves Delporte - tél : 02 96 60 47 87. Ces délégués sont vraiment au cœur du dispositif d'accès aux droits de l'institution. A l'écoute, ils reçoivent gratuitement toutes les personnes ayant des difficultés à faire valoir leurs droits, les accompagnent, les conseillent et les orientent dans leurs démarches. Un grand nombre de réclamations individuelles sont traitées directement par voie amiable. Il est utile de rappeler qu'il s'agit bien d'un recours parallèle qui ne remplace pas les recours auprès des autorités concernées ou auprès du juge et qu'une décision de justice devenue définitive ne peut être remise en cause. Promouvoir l'égalité et l'accès à la défense de vos intérêts sont pour nous essentiels, c'est la raison pour laquelle il nous semblait important de vous faire connaître ce dispositif bien utile et souvent méconnu.

Bon mois d'avril à toutes et tous !

## Le mot en breton

La comptine du mois de la classe maternelle bilingue breton-français  
Rimadell ar miz skol-vamm divyezhek Pledran

### Pemp Evn

1, 2, 3, 4, 5

Pemp evn 'barzh an neizh  
An hani bihan a lâr :  
« Un tamm plas, mar plij ! »  
Badadaou !  
Kouezhet unan  
« Ha ! » a lâr an hani bihan.

1, 2, 3, 4

Pevar evn 'barzh an neizh  
An hani bihan a lâr :  
« Un tamm plas, mar plij ! »  
Badadaou !  
Kouezhet unan  
« Ha ! » a lâr an hani bihan.



1, 2, 3

Tri evn 'barzh an neizh  
An hani bihan a lâr :  
« Un tamm plas, mar plij ! »  
Badadaou !  
Kouezhet unan  
« Ha ! » a lâr an hani bihan.

1, 2

Daou evn 'barzh an neizh  
An hani bihan a lâr :  
« Un tamm plas, mar plij ! »  
Badadaou !  
Kouezhet unan  
« Ha ! » a lâr an hani bihan.  
« Setu-me ma-unan ! »

## Le mot en gallo

### Le crayon de bouéz e la gome.

G : gome

C : crayon de bouéz

Un jour, la gome dit de même ao crayon de bouéz :

G : La va ti, mon amin?

Le crayon reponit, felë (1) :

C : Je ses pâs ton amin... Je t'eme pâs du tout!

La gome fut toute ebobie e choupaode (2).

G : E pourqhi don?

C : A caoze qe tu defaces tout ce qe j'ecris!

G : Je deface qe les bedaines (3).

C : Ela te regarde pâs!

G ; Je ses ene gome e je fés mon ouvraije!

C : La n'êt pâs ene ouvraije!

G : Mon ouvraije vaot ben le tein!

C : La n'êt pâs vrai e tu fés ton embâras (4),

pasqe lu q'ecrit ét pus fôrt qe lu qi deface!

G : Defacer les bedaines ét come ecrire la verité.

Le crayon demeureit sans coazer un moment de temp, pés i reponit un petit choupaod :

C : Més, je te vais t'epetier (5) a mesure.

G : Vére, pasqe je done qheuqe chôze de mai toutes les fais qe je deface ene bedaine.

C : Mai etout, je me sens tous les jours pus court.

La gome lu dit en le consolant :

G : Je pouvons servi és oatrs q'en ouvraijant pour yeûs.

Pés, la gome regardit le crayon o hardi de bontë :

G : Tu me haïs toujours?

Le crayon lu sourit un petit e lu dit :

C : Coment qe je pourraes te haï du moment qe je fezons le même don?

Si je runjons (6) un petit, je pouvons êtr un jour le crayon, e un jour la gome...qhi v'en sonjez?



Yolande Boitard e Annie Guinard



- (1) fâché
- (2) étonnée et triste
- (3) les erreurs
- (4) tu es prétentieuse
- (5) diminuer
- (6) si on y pense

# PLÉDRAN



## CHALLENGE CANICROSSBREIZH

04 > 05 MAI 2024